

publics. A tout événement il paroît qu'il n'en doit rien résulter de défavorable à la République, qui s'est montrée constamment vouloir garder dans cette guerre une neutralité parfaite. Comme néanmoins on s'est résolu d'avoir cette année douze Vaisseaux de guerre de plus que les précédentes, pour protéger suffisamment le Commerce & la Navigation de l'Etat, il a été décidé d'engager les Provinces qui ont refusé de fournir jusqu'à présent leur contingent à cet objet, d'y satisfaire sans plus de délai, en leur faisant considérer que le Commerce & la Navigation sont non-seulement la source de la prospérité des Provinces Maritimes; mais que l'avantage de celle de Hollande & de Westfrise influe si fort sur celui des Provinces de terre, que leur existence, comme Etat Souverain, en dépend, & que si la République venoit à se relever des pertes qu'elle a souffertes depuis le commencement de cette guerre, on ne pourroit attendre ce bonheur que de l'état florissant du Commerce & de la Navigation, & de la protection qui leur sera accordée.

Les François ayant arrêté, il y a quelque tems le Chariot de poste de *Narden*, y trouverent une somme d'argent considérable, dont ils se saisirent avec les marchandises qu'il voituroit. Les Etats-Généraux n'ont pas tardé à en porter leurs plaintes à la Cour de France, & à demander la restitution du tout. Ils ont eu pour réponse que Sa Majesté Très-Christienne étoit surprise qu'on réclamât un argent qui de notoriété étoit destiné pour l'Armée des Alliés; qu'à la vérité cet argent avoit été pris sur les terres de la République; mais que quand Leurs Hautes Puissances auroient donné satisfaction au Roi

pour